

# Gaël Drillon, le christianophobe qui voulait faire taire des cloches...



En décembre 2020, Gaël Drillon achète une maison à Boisséjour, localité rattachée à Ceyrat (Puy-de-Dôme), jouxtant Clermont-Ferrand. Étonnement, lors des visites préalables à l'acquisition de son bien, il ne remarque pas l'église juste à côté et n'entend pas les cloches sonnant chaque demi-heure... Il a dû visiter l'habitation en moins de trente minutes.

Une fois installé, il s'aperçoit que leur carillon perturbe son sommeil, tant et si bien qu'il part en guerre contre les cloches et lance une pétition pour les réduire au silence, de 22 heures à 7 heures : « Outre la nuisance sonore, cet excès de manifestation religieuse sur l'espace public constitue un

prosélytisme puissant et illégal. Un appel à la religion catholique, plusieurs fois par heure, et l'angélus trois fois par jour, n'est pas de nature à respecter la diversité des citoyens du bourg. » Il n'en a pas qu'après les cloches... le monsieur est aussi ouvertement christianophobe.

Donc la maire de Ceyrat a lancé une consultation, du 15 au 19 novembre, laquelle s'est prononcée pour le maintien des sonneries de cloches. 273 foyers avaient reçu un bulletin de vote avec la question suivante : » Êtes-vous favorable à l'arrêt nocturne des cloches de l'église de Boisséjour (de 22 heures à 7 heures) ? » 124 ont répondu. Le dépouillement a eu lieu au cours de la matinée du samedi 20 novembre et donne clairement la tendance : 91 non, 32 oui et un bulletin nul.

« Le résultat est sans appel. Il correspond à tout ce que j'ai pu entendre lorsque j'allais à Boisséjour, ce qui prouve que les gens du village, des villages en général, sont attachés au patrimoine et aux sons de la France. Ça correspond tout à fait à une loi parue en janvier 2021 suite à l'affaire du coq Maurice ; ça correspond à ce que souhaitent les gens : rester au plus près des habitudes » a conclu la maire.

Défait, ne reste plus à monsieur Drillon qu'à déménager, en faisant attention aux sources de nuisances sonores à proximité de sa future habitation, dont les rodéos nocturnes de sauvageons motorisés, une caserne de pompiers, éventuellement, une mosquée, si parfois, comme à Cologne, le muezzin appelait à la prière cinq fois par jour...

**Mitrophane Crapoussin**